

JOB : Comment décrocher un emploi à la Ville de Namur ?

La Ville de Namur engage régulièrement du personnel dans des métiers très variés. La procédure de sélection est similaire à toutes les fonctions : une sélection sur base du profil de compétences, un examen écrit ou pratique et un entretien oral. Deviendrez-vous membre du personnel communal ?



1

Le Collège établit chaque année un plan d'embauche sur base des demandes des différents services et du budget disponible.

Pour chaque emploi est défini un profil, le diplôme souhaité ou l'expérience en lien avec le métier, les compétences recherchées ainsi que le descriptif de fonction.



ASTUCE

Vous n'avez pas internet? Rendez-vous au Forem, au CPAS, ou encore dans les bibliothèques communales pour y avoir accès gratuitement.



2

Vous cherchez un emploi et découvrez l'annonce de la Ville de Namur via ...

- L'Union des Villes et Communes de Wallonie
- Le Forem
- Le site de la Ville de Namur
- Les écoles
- LinkedIn
- Facebook
- La base de données communale de candidatures

EXCEPTION

Vous n'avez pas d'adresse mail ? Dans ce cas, et dans ce cas seulement, vous pouvez postuler par courrier. L'administration vous répondra de la même façon.

CONSEILS

Attention à l'orthographe. Attention au diplôme requis, à l'expérience ou autres critères obligatoires.



CONSEIL

Les offres sont ouvertes pendant 20 jours. Attention à la date limite de candidature !

3

Vous avez introduit une candidature spontanée via le site Namur.be. Un emploi correspondant à votre profil est disponible. Le service Gestion des Compétences vous envoie un mail vous invitant à postuler pour ce poste.

4

Vous prenez connaissance du profil de fonction et des conditions à remplir pour prétendre au poste sur www.namur.be/job

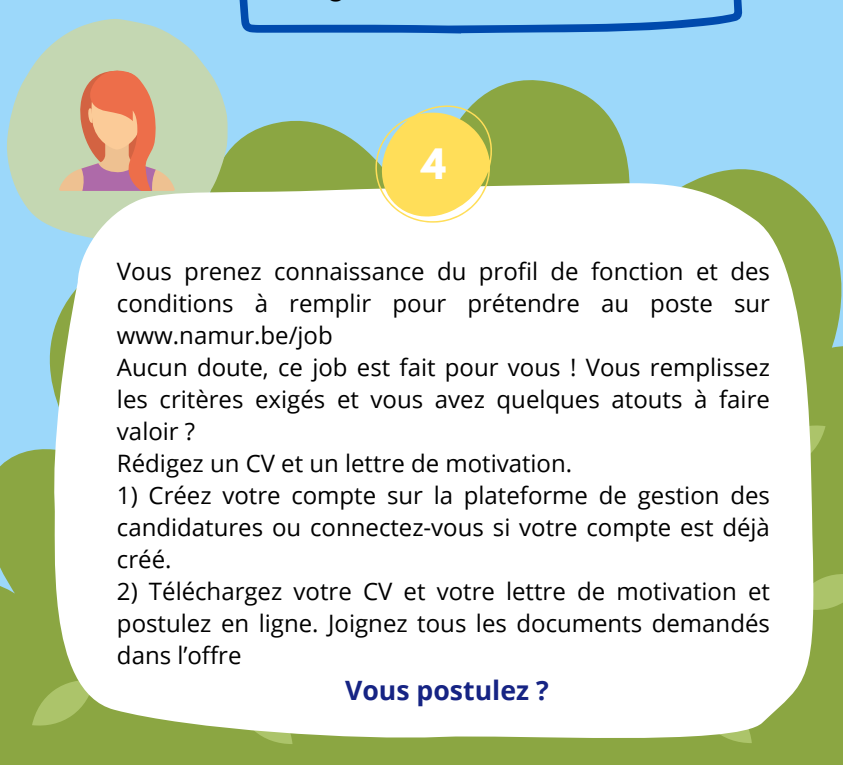
Aucun doute, ce job est fait pour vous ! Vous remplissez les critères exigés et vous avez quelques atouts à faire valoir ?

Rédigez un CV et une lettre de motivation.

1) Créez votre compte sur la plateforme de gestion des candidatures ou connectez-vous si votre compte est déjà créé.

2) Téléchargez votre CV et votre lettre de motivation et postulez en ligne. Joignez tous les documents demandés dans l'offre

Vous postulez ?



5

Le service Gestion des Compétences reçoit les candidatures et vérifie qu'elles sont valides :

- Les critères obligatoires sont remplis (diplôme et/ou expérience, casier judiciaire, éventuellement un document d'aide à l'emploi, etc.).
- Le dossier est complet (extrait de casier judiciaire, copie de diplôme, lettre de motivation...) Si ce n'est pas le cas, le service invite la personne à fournir les documents manquants.

Votre candidature est-elle validée ?

OUI

6

Vous recevez une convocation pour l'examen écrit ou pratique. L'épreuve porte sur les compétences recherchées et en lien avec le métier. Les questions sont liées à la matière et au profil recherché. Il faut 50% pour réussir et accéder à l'étape suivante.

Avez-vous réussi l'examen avec au moins 50% ?

NON

8

Votre parcours s'arrête ici. Vous recevrez un mail ou un courrier vous informant que votre dossier est conservé pendant 2 ans dans la base de données communale des candidatures.

NON

8 bis

Bravo ! Vous avez réussi l'ensemble de la procédure de sélection. Si vous êtes en tête du classement, votre désignation est proposée au Collège communal, qui prend la décision formelle d'engagement.

Êtes-vous en tête du classement ?

NON

NON

9

Votre parcours s'arrête ici. Le service Gestion des Compétences vous informe que votre candidature est enregistrée dans une réserve de sélection pour une durée de 3 ans pour tout emploi similaire.

OUI

OUI

10

Félicitations !

Vous signerez votre contrat dans les prochains jours pour commencer votre nouveau job au sein de l'administration communale de Namur.

LA QUESTION DU DIPLÔME

Le profil est validé par le Collège, en tenant compte des compétences nécessaires à la fonction et des budgets disponibles.

Votre diplôme n'est pas celui défini dans le profil ? Votre candidature ne sera pas retenue si vous ne fournissez pas le diplôme requis.

Précision: l'expérience peut vous permettre de postuler à la plupart des postes. C'est toujours précisé dans l'offre.

CONSEIL

Surveillez vos spams, nos courriels s'y retrouvent régulièrement.



CONSEILS POUR LES EXAMENS

- Arrivez à l'heure ! Vérifiez où se passe l'examen, repérez les lieux, prévoyez un peu de temps pour vous garer.
- Préparez vos examens. Renseignez-vous sur l'administration et ses valeurs et piochez des infos sur le service où vous postulez.

Le bon plan : informez-vous sur le site namur.be et dans le Namur Magazine.

Astuce : Pour garer votre voiture à moindre coût, pensez au parking sous l'Hôtel de Ville. Pour les vélos, c'est sécurisé et gratuit !

OUI

7

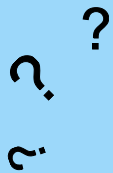
Un mail vous invite à vous présenter à l'entretien oral devant un jury.

Les questions permettent d'affiner la sélection et portent sur :

- vos savoir-faire et savoir-être
- votre parcours et votre motivation
- votre vision de la fonction
- vos valeurs

À la fin de la procédure, le jury établit un classement des candidates et des candidats qui ont réussi l'oral, en tenant compte des résultats aux deux épreuves.

Avez-vous réussi l'entretien oral ?



Comment se créer un compte candidat ?

1

Rendez-vous sur le site suivant:
www.namur.be/job

2

Cliquez sur l'onglet "candidature spontanée", situé en haut de la page

3

Téléchargez ensuite votre CV et lettre de motivation et cliquez sur "suivant"

4

Veillez compléter tous les champs de votre profil



Attention: lorsque le formulaire aura été complété, vous recevrez une confirmation de la création de votre compte par e-mail. N'oubliez pas d'activer votre compte en cliquant sur le lien reçu par e-mail. Vous pouvez mettre à jour vos données et postuler aux offres d'emploi via votre compte.



Conseil

Pour les personnes ne possédant pas l'outil informatique, il existe des lieux où vous pourrez trouver des ordinateurs mis à votre disposition:

- **Forem**, situé avenue Prince de Liège, 137 à 5100 Jambes
- **La Célestine**, située rue du 1er lanciers, 3A à 5000 à Namur
- **CPAS - Synergie emploi**, situé rue de Dave, 165 à 5100 Jambes

Le service Gestion des Compétences reste à votre disposition pour toutes questions.
Vous pouvez le joindre aux numéros suivants: **081/24.60.36** ou **081/24.65.01**